

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 33 (1900)

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

THÉOLOGIE

A. GRETILLAT. — LA MORALE CHRÉTIENNE ¹.

La publication du second volume de la morale chrétienne de M. Gretillat a suivi de près celle du premier. Elle complète et couronne de la manière la plus heureuse l'*Exposé de théologie systématique*, commencé en 1885 par le regretté professeur de Neuchâtel et dont il n'a pu faire paraître lui-même que les quatre premiers tomes.

Le présent volume renferme d'abord la troisième et dernière section de l'anthropologie : *De la nature humaine dans son état modifié* (p. 1-111). En faisant rentrer dans la morale la doctrine chrétienne du péché, Gretillat rompt avec la tradition qui faisait de « l'hamartiologie » une partie intégrante de la dogmatique. Ou plutôt, Gretillat scinde ce sujet et en attribue quelques éléments à la dogmatique, et la majeure partie à la morale. « Sous le titre de hamartiologie il traite, dans la dogmatique, l'histoire extérieure et objective du péché dans l'univers et dans l'humanité. » (I, 515-548 : Démonologie. — I, 548-598 : Du péché adamique). Dans sa *Propédeutique* (p. 282) il avait déjà essayé de justifier ce point de vue : « La dogmatique doit traiter de l'homme dans ses rapports extérieurs avec Dieu et avec le reste des créatures ; tandis que l'homme devient, dans l'éthique, l'objet d'une étude psychologique et analytique. L'une considère l'humanité dans l'homme, l'autre y considère l'individu. De même l'étude dogmatique du péché opposera ce fait comme événement historique au plan universel et primitif du royaume de Dieu ; l'éthique en étudiera les effets subjectifs, en

¹ Tome II, Neuchâtel, 1899. Voir, sur le premier volume, *Revue de théologie et de philosophie*, janvier 1899. (32^e année, p. 85 et suiv.)

suivra les ramifications internes dans l'individu. » Nous n'insisterons pas sur les objections très graves que soulève cette manière de concevoir et de traiter le problème. Ch. Bois me semble avoir montré avec autant de vigueur que de clarté tous les inconvénients de cette méthode. Il est regrettable que, dans d'autres chapitres de son ouvrage, Gretillat n'ait pas plus nettement distingué les attributions de la morale et le rôle de la dogmatique chrétienne : qu'on relise, par exemple, une série de développements de la troisième partie, et l'on se convaincra facilement que ce que l'auteur appelle « la tâche morale de l'homme » relève, dans une large mesure, du problème religieux, matière propre de la dogmatique. Cette réserve faite, il convient de rendre hommage à la richesse d'informations et à la sagacité psychologique que l'auteur apporte à l'étude du péché. Sans doute, il ne s'affranchit pas assez de sa prédilection pour les classifications scolastiques et il est loin d'épuiser le contenu de l'enseignement scripturaire, mais la discussion critique de quelques-unes des solutions erronées ou incomplètes (conception dualiste, socialiste, pessimiste) renferme des passages excellents et mérite d'être prise en sérieuse considération.

La troisième partie (p. 112-555) a pour titre : *De la tâche morale de l'homme dans l'état actuel ou éthologie*. Elle renferme des éléments fort divers et des plus complexes : 1° de l'œuvre morale dans son unité principielle ou de la foi (p. 113-213); 2° de la vie nouvelle dans sa réalisation subjective par l'opération de la grâce de Dieu en Jésus-Christ (p. 214-346); 3° de la vie nouvelle dans ses manifestations particulières, ou de l'amour chrétien envers les créatures (p. 346-554); 4° achèvement de l'œuvre morale par le triomphe définitif de la vie nouvelle chez le régénéré et la glorification de la nature humaine rendue à sa destination primitive (p. 554-555).

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce groupement des matières pour constater un fait que confirme l'étude plus attentive de chacune des questions traitées. Sans parler de la confusion relevée tout à l'heure entre les problèmes dogmatiques et les problèmes éthiques, ce qui caractérise la méthode et le point de vue de l'ancien professeur de Neuchâtel, c'est la synthèse de deux courants d'idées que nous désignerons le plus clairement par deux noms bien connus dans l'histoire de la théologie protestante : Gretillat essaie de combiner le biblicisme de Beck et l'individualisme de

Vinet. Il doit à Beck sa notion de l'inspiration et du canon, ses procédés d'herméneutique, son usage de la preuve scripturaire en dogmatique et en morale, le caractère fragmentaire et atomistique de son argumentation biblique ; il doit à Vinet sa conception de la morale chrétienne comme l'histoire du principe chrétien s'épanouissant dans l'individu, son idée de la subordination du développement collectif au développement personnel, sa théorie de la suprématie de l'individu dans le domaine de l'Etat et de l'Eglise. C'est à cette double influence qu'il faut attribuer aussi le manque de proportion qui règne dans les différentes parties du livre de Gretillat. Il est incontestable que la morale sociale, objet préféré, sinon exclusif des préoccupations et des études actuelles, n'occupe pas, dans l'ouvrage de Gretillat, la place qui lui revient au gré de nos contemporains. Le chapitre III, qui traite de la famille, de l'Etat et de l'Eglise, est singulièrement écourté ; les problèmes y sont à peine esquissés, et nulle part les solutions proposées ne s'appuient sur un exposé de motifs assez ample et assez solide. D'autre part, les pages consacrées à la naissance et au développement de la vie nouvelle dans l'individu forment le centre du présent volume et abondent en observations judicieuses et fécondes. L'analyse des expériences morales et religieuses du chrétien est le plus souvent heureuse, et il serait facile de recueillir, dans cette riche moisson, des gerbes d'une sérieuse et réelle valeur. « Déjà sous l'ancienne économie, ce n'est pas la loi seule, ce sont aussi les témoignages de la bonté de Dieu qui convient à la repentance. (Rom. II, 4.) De même, et à plus forte raison, la révélation de Christ, de sa sainteté, de son amour, et surtout le spectacle de sa croix, dans laquelle la grâce et la justice de Dieu se sont réconciliées, sont les moyens les plus puissants dont Dieu se soit servi pour produire dans le cœur de l'homme cette repentance décisive qui conduit au salut éternel à travers l'humiliation et la mort. » (p. 188)... « Le vice principal de la doctrine du pur amour, qui prétend à une spiritualité quintessenciée et éminente, est de séparer arbitrairement et artificiellement des notions qui, dans la réalité, ne se séparent jamais, de les dénaturer par là même en les rendant fausses et contradictoires, de faire des suppositions irréalisables et blasphématoires. C'est une de ces suppositions fausses et blasphématoires que de séparer la communion avec Dieu de la félicité, et de rattacher en revanche un état de sainteté au sort des réprouvés, comme s'il n'était pas une révolte éternelle contre Dieu

en même temps qu'une rejection éternelle de la part de Dieu. » (p. 334.) « La grâce, dans le Nouveau Testament, n'est pas un pur enseignement de doctrines, ni même la simple manifestation d'un pardon ; elle est une puissance et une vie. Or, la grâce ne se divise pas ; c'est elle tout ensemble qui enseigne, pardonne et sanctifie ; elle ne saurait vouloir pardonner sans vouloir sanctifier incontinent. » (p. 159). « La conversion est déjà une consécration, initiale sans doute et qui doit se continuer toute la vie, mais déjà sérieuse et réelle, ou bien elle n'est pas, et toute sanctification ne saurait être qu'une répétition constante de cette consécration initiale qui décide en principe de la vie tout entière. » (p. 207.) « Le danger des conversions subites est de prêter à l'illusion, d'être parfois plus frappantes que profondes, plus extérieures que morales, de tenir d'avantage d'une vibration violente du sentiment que d'une détermination du cœur et de la volonté. D'ailleurs plusieurs de ces conversions censées subites n'ont pas laissé d'être secrètement et mystérieusement préparées à leur manière. » (p. 210). « La foi intellectuelle (c'est-à-dire la croyance substituée à la foi) est une cause active et presque inévitable du doute, soit chez les individus, soit chez les générations, par le fait que, la vérité n'ayant qu'un genre d'évidence tout moral, l'insuffisance de toute croyance fondée sur des raisons d'ordre purement intellectuel ne saurait tarder à se révéler à la raison ou à la conscience du sujet. » (p. 140.)

Faut-il maintenant entrer dans des discussions de détail ? Il y aurait certes matière à bien des controverses intéressantes. Gretilat se livre à un examen minutieux des notions de justification et de régénération. Le résultat auquel il aboutit ne nous semble pas satisfaisant. « Justification et régénération sont toutes deux des actes suivis d'états dont l'un est continu, l'autre progressif. » (p. 265.) — Est-il conforme à la pensée évangélique et au principe de nos réformateurs de faire du travail une des formes de « l'amour chrétien dans ses rapports au sujet lui-même ? » (p. 352, 374.) Le travail ne doit-il pas plutôt être considéré comme une manifestation de l'amour du prochain ? — Que faut-il penser surtout de la disjonction formulée par l'auteur sous le titre « De la jouissance chrétienne, ou de l'usage chrétien des forces et des biens possédés par le moi » ? (p. 374.) Gretilat y distingue l'activité productive ou le travail, et l'activité improductive ou la récréation. Cette construction n'est-elle pas aussi fragile qu'artificielle ? Le luxe des divisions et des sous-divisions, parfois très arbitraires, s'étale

peut-être avec moins de complaisance dans la *Morale* de Gretillat que dans sa *Dogmatique*, mais l'ouvrage gagnerait à être allégé de la notation multipliée des paragraphes et des majuscules : l'ordonnance intime et la cohésion organique sont plutôt compromises que servies par ces procédés tout extérieurs de classification.

Après la lecture de ce volume nous ne pouvons que répéter le jugement que nous avait suggéré la première partie de la *Morale* de Gretillat. En dépit des lacunes et des imperfections que l'auteur aurait sans doute fait disparaître en partie s'il lui avait été donné de mettre la dernière main à son ouvrage, malgré les réserves que nous avons dû faire, il convient de remercier sincèrement les amis de Gretillat qui, en publiant ces deux derniers volumes de l'*Exposé de théologie systématique*, ont préservé de l'oubli ce qui fut peut-être la meilleure partie de l'œuvre théologique du regretté professeur de Neuchâtel. Le dirai-je ? Ce livre, qui formule avec vigueur et clarté les principes essentiels de la morale, est autre chose encore qu'un manuel utile et intéressant ; il est la révélation d'une âme vraiment chrétienne, il s'en dégage l'impression à la fois fortifiante et sereine que produisait sur ceux qui l'ont connu et aimé le caractère si simple et si élevé, le cœur si loyal et si vaillant d'Augustin Gretillat.

P. LOBSTEIN.

J. HOCART. — LA QUESTION JUIVE¹.

Dans ce petit volume, dédié à son vénéré père (retiré depuis lors de ce monde), le pasteur protestant libéral de Bruxelles a réuni une série de conférences contre l'antisémitisme qu'il a prononcées vers la fin de 1898. Ce qui l'a décidé à les publier, c'est « l'ardent désir de prendre part, quelque humblement que ce fût, au grand combat actuel de la liberté, de la justice, de la fraternité contre l'esprit d'intolérance, de haine et de persécution. »

Prenant pour point de départ la symbolique légende du Juif errant, il constate qu'aujourd'hui encore les Juifs n'ont pas trouvé

¹ *La question juive*. Cinq conférences avec un appendice sur la charité juive, par James Hocart, pasteur protestant libéral à Bruxelles. Paris, Fischbacher, 1899. 242 pages.

le repos malgré l'émancipation dont le libéral Joseph II donna le signal par son édit de 1781. Il retrace l'*Origine, la nature et le but de l'antisémitisme actuel* (Marr en 1862, Stœcker, Treitschke, Drumont, etc.), et, avant d'aborder la discussion des griefs articulés par les antisémites, spécialement en France par E. Drumont, il combat l'argument préjudiciel tiré du « consentement des siècles dans la haine du Juif; » argument qui a le double tort, dit-il, d'altérer l'histoire et de supposer l'humanité incapable d'erreurs prolongées, et ne saurait, en conséquence, dispenser l'ami de la vérité et de la justice du devoir de reviser les verdicts du passé. Tel est le sujet de la première conférence.

Dans la deuxième et la troisième, l'auteur examine et réfute ce qu'il appelle le *grief ethnographique*, savoir les arguments tirés du sémitisme des Juifs, de leur particularisme national, de leur portrait au physique et au moral (physiologie et psychologie). La quatrième est consacrée au *grief religieux*, c'est-à-dire aux raisons fondées sur le Talmud et la Kabbale, aux accusations de « meurtre rituel, » de « déicide, » de « déchristianisation » de la société moderne, etc. La cinquième s'attache à démontrer l'inanité du *grief économique*, lequel consiste à représenter les Juifs comme les auteurs responsables du déplorable état de la société actuelle, du mercantilisme dominant, de l'injuste répartition de la richesse, etc. Une sixième conférence, ajoutée en appendice, a pour sujet les manifestations de la *charité juive* à partir de l'Ancien Testament jusqu'à nos jours.

En abordant cette étude, M. Hocart « s'était promis de la faire sans aucune prévention, ni pour ni contre les Juifs. » (p. 108.) Il s'était dit (p. 205) : « Tu combattras l'antisémitisme, mais tu seras impartial, et comme il y a des vérités sévères à dire aux Juifs, tu les diras sans ménagement et sans peur. » Mais à mesure que vous avancez dans la lecture de ces pages, vous voyez le juge se transformer en avocat, et l'avocat, à force de plaider les circonstances atténuantes, en arriver presque, — lui-même en convient de la meilleure grâce du monde, — « à faire un panégyrique des Juifs, de leur intelligence, de leur énergie, de leur vitalité et même de leur moralité. » « Les Juifs ne sont pas sans défauts.... Mais j'ai reconnu qu'une partie des reproches qu'on leur fait sont faux; que les reproches vrais sont souvent exagérés, et qu'il n'en est aucun qui ne puisse se retourner avec autant et quelquefois plus de force contre les chrétiens. Des mesures d'exception ne se justi-

fient que par des crimes exceptionnels; et où est chez les Juifs cette culpabilité exceptionnelle méritant une proscription exceptionnelle? » (*Ibid.*)

Le plaidoyer de M. Hocart, puisque plaidoyer il y a, offre une lecture vraiment intéressante, instructive, parfois émouvante. Il est bien ordonné, dénote une respectable érudition historique, est animé d'un souffle généreux et laisse une impression éminemment sympathique. Non pas qu'il ne donne lieu à des objections de plus d'une sorte. Pour notre compte, nous aurions d'expresses réserves à faire sur plusieurs points. Pas n'est besoin, par exemple, d'être un farouche orthodoxe pour s'étonner de la répugnance qu'éprouve M. Hocart à admettre une « prérogative » des Juifs au point de vue religieux. Il veut bien reconnaître qu'ils ont « certainement eu une grande mission providentielle dans l'humanité » (p. 60), que le judaïsme a eu « la gloire » de donner au monde le monothéisme (p. 134), que ce n'est à personne, sinon aux Juifs, que nous devons « cet idéal de progrès, de justice et de fraternité qui est entré si avant dans notre sang et dans notre âme et qui n'en sortira plus jamais que par la destruction de notre race » (p. 105), que la préparation du christianisme a été « plus directe et plus frappante » dans le judaïsme que dans le paganisme gréco-romain. (p. 213.) Néanmoins il dira aux Juifs qu'ils se sont trompés en se croyant le peuple élu de Dieu. (p. 60.) Pourquoi cela? Est-ce au nom de l'histoire? Non, puisqu'il faut bien reconnaître à ce peuple une *mission providentielle* en vertu de laquelle s'est accomplie dans son sein une *préparation plus directe* au christianisme. C'est uniquement au nom d'une théorie philosophique à priori, à savoir que « la puissance divine qui gouverne par des lois universelles ne connaît ni faveurs ni privilèges. » (*Ibid.*) Jusqu'à nouvel ordre, nous nous permettrons, quant à nous, d'être plutôt de l'avis de l'universaliste Paul de Tarse, selon lequel la prérogative des Juifs est grande à tous égards, et d'abord parce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. (Rom. III, 1, 2.) Mais nous nous rappellerons en même temps que le premier prophète, par ordre de dates, qui ait affirmé cette « préférence » donnée aux Israélites « entre toutes les familles de la terre, » Amos de Tekoa, a eu soin d'ajouter aussitôt au nom de son Dieu: « C'est *pour cela* que je vous châtierai aussi d'une façon exemplaire. » (III, 2.) Tant il est vrai que « noblesse oblige, » et que, plus la prérogative est grande, plus est lourde la responsabilité. Mais ce châtiment même, au dire des

prophètes subséquents, était dans les plans du Très-Haut un moyen de répandre sa lumière parmi les Gentils et de faire parvenir son salut jusqu'aux extrémités de la terre. Cette philosophie de l'histoire en vaut certes bien une autre.

Autre point : à propos du portrait du Juif au moral, M. Hocart vient à parler du penchant à la ruse, à la duplicité, de l'esprit d'intrigue, de « l'habileté excessive » qu'on s'accorde assez généralement — et cela de l'aveu même de certains auteurs israélites — à considérer, malgré de très honorables exceptions individuelles, comme un des caractères distinctifs de ce peuple. (p. 106 et suiv.) Ici l'auteur se dit embarrassé de savoir que penser. Il conclut par une suspension de jugement, tout en donnant à entendre que son expérience personnelle ne confirme pas l'accusation et que, à supposer que les défauts en question soient chez les Juifs plus fréquents qu'ailleurs, il faudrait y voir une « déformation causée par la compression des siècles, » un mauvais pli que leur aurait fait prendre l'exercice des professions mercantiles dans des circonstances particulièrement difficiles, et qu'un régime de liberté et d'équité mettra quelques générations à effacer. — Sans vouloir jeter la pierre aux fils de Jacob, et sans méconnaître qu'il n'y a que trop de chrétiens de nom qui, en fait de ruse et d'âpreté au gain, sont « plus Juifs que les plus mauvais des Juifs, » comment oublier à ce propos le portrait que la tradition nationale elle-même a tracé, longtemps avant toute « compression, » de celui des trois patriarches qui est comme l'incarnation du caractère israélite, non seulement dans ce qu'il a de noble et d'infiniment respectable, mais encore dans ses faiblesses et ses travers ?

Dans l'intérêt même de la cause humanitaire que M. Hocart avait à cœur de défendre, on ne peut s'empêcher ensuite de regretter qu'il se soit presque exclusivement attaché à combattre les élucubrations de M. Drumont. C'était faire par trop d'honneur à ce judéophage, mais c'était aussi, peut-être, se rendre la tâche un peu trop facile ; c'était surtout — à cause de la « violente indignation » qu'ont soulevée en lui, comme il le dit dans l'avant-propos, « l'évidente mauvaise foi et la passion fielleuse » de l'auteur de la *France juive*, de la *Fin d'un monde*, du *Testament d'un antisémite* — s'exposer dès l'abord au risque de tomber dans l'excès contraire et d'idéaliser le Juif, du moins le Juif d'aujourd'hui, pour le mieux venger de son dénigreur. « Rien pour eux n'est changé, avait écrit Drumont ; ils haïssent le Christ en 1886, comme

ils le haïssaient du temps de Tibère Auguste. » — « Mensonge ! s'écrie M. Hocart, calomnie ! Certes, vos ancêtres spirituels, les antisémites ou antijuifs d'antan, n'ont rien fait pour le leur faire aimer, eux qui les ont honnis, parqués, massacrés au nom du Christ. Mais de quelque nuage sanglant qu'ils aient voilé sa face auguste, les Juifs ont su en apercevoir la limpide et rayonnante beauté ; ils rendent hommage à Jésus ; je vous dis qu'ils l'aiment. » (p. 147.) Y compris les Juifs de la presse antichrétienne?... Généralisation pour généralisation, il est permis de se demander laquelle des deux est le plus près de la vérité.

Voici encore, pour en finir avec nos réserves, un point fort discuté. Pour M. Hocart la « question juive » semble être essentiellement une question de liberté religieuse, ou plutôt, peu lui importe que les Juifs se regardent comme une nation dispersée ou comme une simple confession religieuse. (p. 52.) Nous avons cru, au contraire, jusqu'ici que la question de savoir si les Juifs forment une nation ou non n'était rien moins qu'indifférente ; que s'ils n'étaient réellement plus qu'une confession religieuse, ce qu'on appelle la question juive serait bien simplifié ; qu'elle ne se poserait même plus de nos jours, si ce n'est peut-être en Russie ; que ce qui en fait l'acuité, c'est précisément qu'elle se complique toujours plus ou moins d'une question de nationalité, le plus grand nombre des Juifs naturalisés, de ceux-là même dont le judaïsme en tant que croyance religieuse se réduit à un minimum, restant de fait des *ghém* dans leur pays adoptif. Nous devons confesser que M. Hocart n'a pas réussi à nous convertir à son indifférentisme à cet égard. Le mouvement *sioniste*, dont il se débarrasse un peu trop lestement à notre sens, n'est certes pas fait pour modifier notre manière de voir. Quoi qu'il en soit, la « question juive » subsiste, et il faudra sans doute pour la résoudre autre chose encore que « cette vaste » et vague « fraternité » que M. Hocart appelle de ses vœux à la fin de sa quatrième conférence.

Et pourtant, en dépit de toutes les divergences de vues et d'appréciation, c'est, nous nous plaisons à le redire, sous une impression sympathique que nous a laissé la lecture de ce petit volume. Comment, en effet, refuser sa sympathie, surtout au temps actuel, à un homme qui met autant de vaillance et de chaleur à se constituer le défenseur de ceux qu'il aime à appeler ses frères israélites ?

UNE NOUVELLE REVUE DE THÉOLOGIE.

Le principe de la division du travail continue, dans le domaine de la littérature théologique allemande, à produire ses fruits sous la forme de périodiques consacrés à telle ou telle spécialité. Nous avons déjà des revues spéciales pour l'histoire des religions, pour les études relatives à l'Ancien Testament, pour l'histoire ecclésiastique, pour la théologie pratique, et la *Zeitschrift für Theologie und Kirche* n'est guère autre chose, en fait, qu'une revue de théologie systématique. Il ne manquait plus qu'une publication analogue pour la spécialité du Nouveau Testament. Le besoin, paraît-il, s'en est fait sentir à son tour, et il faut que ce besoin soit bien constaté pour que la maison J. Ricker, de Giessen, qui édite déjà la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* du Dr B. Stade, ne craigne pas de courir les risques de cette nouvelle entreprise.

Le nouveau périodique paraîtra à partir de février 1900, en quatre livraisons de cinq à six feuilles d'impression, au prix annuel de 10 marks, sous le titre :

*Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft
und die Kunde des Urchristenthums.*

Comme ce titre l'indique, la revue en question ne s'occupera pas exclusivement des livres canoniques du Nouveau Testament. Elle embrassera tout ce qui concerne les origines et la plus ancienne histoire du christianisme. Son champ de travail sera la vie chrétienne naissante sous toutes ses formes individuelles et sociales : littérature et constitution, foi, morale et coutume, jusqu'au moment où l'Eglise se présente comme un organisme régi par une constitution arrêtée et lié à une norme doctrinale déterminée. L'esprit dont s'inspireront les auteurs des travaux à publier sera celui « d'une absolue véracité et d'un immuable respect de la réalité historique. » Il ne sera pas publié de « recensions » proprement dites. En revanche, chaque 2^e et 4^e livraison renfermera une bibliographie.

La *Zeitschrift* sera dirigée par le Dr ERWIN PREUSCHEN, de Darmstadt, un homme jeune encore, qui s'est fait avantageusement connaître depuis tantôt dix ans par diverses publications relatives, la plupart, à la littérature chrétienne des premiers siècles. On lui doit entre autres des travaux sur quelques traités de Ter-

tullien et, sous le titre d'*Analecta*, un choix de textes destiné à faciliter aux étudiants l'étude des sources mêmes de l'histoire du canon et de l'ancienne Eglise. C'est lui aussi, sous les auspices du professeur Ad. Harnack, qui a traduit d'anglais en allemand les conférences bien connues de Hatch sur *Hellénisme et christianisme*, et qui a collaboré avec l'éminent théologien de Berlin à la première partie de son *Histoire de l'ancienne littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe* (1893). En dernier lieu, il s'est signalé à l'attention du monde savant par un volume intitulé *Palladius und Rufinus* (1897) qui a trait à l'histoire du monachisme naissant. Parmi les écrivains qui ont promis leur concours on voit figurer la plupart des théologiens protestants d'Allemagne et de la Suisse allemande qui s'occupent spécialement du Nouveau Testament et de l'histoire des origines du christianisme. Mentionnons, pour ne citer que les noms les plus connus, MM. Baldensperger (Giessen), Bousset (Göttingen), Harnack (Berlin), H. Holtzmann (Strasbourg), Jülicher (Marbourg), Schmiedel (Zurich), Schürer (Göttingen). Un pareil état-major permet de bien augurer de la valeur du nouvel organe.

A qui serait tenté de regretter cette spécialisation progressive des recueils théologiques et l'excessive dissémination des travaux qui en résulte, nous nous permettrons de faire observer que si ce luxe est un mal, il pourrait bien, dans la phase actuelle de la science, être un mal nécessaire. Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut qu'envier à la studieuse Allemagne et cette riche productivité scientifique, et le nombre toujours suffisant, paraît-il, de lecteurs non seulement capables d'en jouir et d'en faire leur profit, mais disposés à lui prêter un appui qui ne se borne pas à être moral ou platonique.

H. V.

OTTO PAUTZ. — LA RÉVÉLATION SELON MOHAMMED¹.

Notre siècle, qui a remis tant de choses au point, remis à leur place tant de réputations usurpées, retiré de l'oubli tant d'hommes méconnus, a le mérite d'avoir rendu une juste gloire à

¹ *Muhammeds Lehre von der Offenbarung, quellenmässig untersucht*, von Dr Otto Pautz. Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1898. 302 pages, grand in-8°. Prix : 8 marcs.

l'homme que plus de deux cent millions de nos contemporains reconnaissent comme l'envoyé de Dieu et le fondateur de leur religion.

L'ouvrage que nous annonçons en est une nouvelle preuve. Avec raison l'auteur insiste déjà dans la préface sur la nécessité de s'occuper de l'Islam, mouvement religieux des plus considérables qui se soit présenté dans le courant des siècles. En étudiant l'Islam et le livre qui lui sert de base, on ne saurait manquer d'arriver à des idées plus équitables sur la personne de Mohammed et on cesserait enfin de l'appeler un faux prophète, un imposteur et un menteur, comme il était de mode dans les siècles passés, et comme malheureusement en ont encore coutume beaucoup de gens qui aiment mieux condamner qu'étudier, approfondir et juger.

M. Pautz a Mohammed en grande estime et en grand honneur ; il le vénère et il l'aime comme doit l'aimer et le vénérer quiconque prend la peine de connaître cet homme si pieux, si vaillant, à la conscience si délicate, aux convictions si fermes, au dévouement si ardent, à l'abnégation si complète. Il est vrai de dire que dans son livre M. Pautz ne donne rien de nouveau, tout ce qu'il expose était connu, mais connu seulement des orientalistes. Aussi n'est-ce pas pour des orientalistes qu'il a écrit. Son livre, fortement documenté, rédigé dans un style vivant et attrayant, s'adresse à tous ceux qui, las des vieux clichés et de préjugés surannés, veulent connaître et savoir. On peut ne pas être toujours d'accord avec lui, mais dans son travail on ne saurait méconnaître celui d'un homme qui a usé d'une saine et consciencieuse critique dans l'étude et dans l'emploi de ses sources.

Quand on regarde l'œuvre accomplie par Mohammed on ne saurait faire autrement, selon l'auteur, que d'y voir l'œuvre de Dieu. Il se présente à nous comme un véritable prophète, poussé par une force intérieure à prêcher ce qu'il avait reconnu comme vérité divine. Mohammed a cru à sa mission, et c'est pour y avoir cru qu'au moment de mourir, en jetant un regard sur l'œuvre qu'il a accomplie, il prononce cette grave parole : « Aujourd'hui j'ai rendu parfaite votre religion et mis le comble à mes bienfaits pour vous en vous donnant l'Islam pour religion. Tenez donc ferme au livre de Dieu ; quiconque le prend pour guide ne s'égarera point. » « Je ne puis autrement. » Voilà sa devise. « Malheur à moi, est-il dit dans le Koran, si je cache la révélation de Dieu. » Et, fort de ces

convictions, il n'a cessé de continuer son œuvre, malgré toutes les persécutions et toutes les contradictions, certain qu'il était que Dieu l'avait appelé à travailler à la régénération et au salut de son peuple en mettant une meilleure religion à la place de la religion désolante de ses contemporains.

Si Mohammed n'avait pas été sincère, s'il n'avait pas cru à la vérité de la révélation qu'il avait reçue, comment aurait-il pu menacer des plus grands châtements les menteurs et les hypocrites? comment surtout aurait-il eu le courage de se condamner lui-même en déclarant qu'il serait coupable s'il ne prêchait pas toute la révélation divine? « O prophète ! est-il dit (Soura V, v. 71), fais connaître tout ce qui t'a été révélé de la part de Dieu, car si tu ne le fais pas, tu ne t'acquittes pas de ton message; » et (Soura VI, v. 15): « Je crains, en ne prêchant pas, d'encourir la peine du grand jour. »

Si Mohammed avait été un imposteur, comment des hommes aux sentiments et au caractère si élevés comme Abou Bekr, comme Ali, comme Omar se seraient-ils attachés à lui? Appartenant aux familles les plus nobles des Arabes, ils n'hésitent pas à sacrifier tout par amour pour Mohammed dès qu'ils ont reconnu en lui l'envoyé de Dieu. Ils laissent leurs familles, leurs préjugés et leurs privilèges et se font les ardents et humbles champions d'une religion qui à ce moment n'était encore que celle de quelques petits: des pauvres, des esclaves et des affranchis.

Plus on étudie, avec M. Pautz, la vie et l'œuvre de Mohammed, non pas dans les ouvrages de ses détracteurs ignorants, mais dans les sources, dans les ouvrages de ses contemporains et surtout dans le Koran, plus on comprend l'amour et l'enthousiasme qu'il a su inspirer et qu'il inspire encore à l'heure qu'il est à des millions d'êtres humains.

L'auteur ne s'arrête pas à ces idées générales; d'une manière souvent dramatique et palpitante d'intérêt il développe son sujet et démontre que Mohammed était de bonne foi quand il croyait recevoir des révélations divines. Ces révélations il ne les analyse pas froidement, il ne les discute pas; il croit, il accepte. La foi qui analyse et cherche à se rendre compte est une foi stérile. Aussi Mohammed ne démontre pas, il ne prouve pas; il jure que ce qu'il proclame est la vérité même. Après avoir passé de longues années dans la solitude, pratiquant le plus austère ascétisme, Mohammed voit un ange lui apparaître qui lui dit: « Prêche! (c'est

ainsi qu'avec raison l'auteur traduit l'impératif *'igraa*), prêche aux hommes ce Dieu unique qui s'est révélé à toi. » Mais il hésite encore. D'un naturel plutôt craintif et timide, il lutte, il n'est pas encore entièrement certain si c'est bien Dieu qui l'a appelé pour être le prophète de son peuple. Il continue à vivre dans la solitude, choisissant les endroits les plus sauvages et les plus reculés des montagnes et tente souvent de se précipiter dans l'abîme. Mais dans un de ces moments d'angoisse, l'ange Gabriel, dit la tradition, sa conscience religieuse, dirons-nous, lui crie: « O Mohammed ! tu es en vérité l'envoyé de Dieu. »

M. Pautz examine ensuite les causes qui ont déterminé la révélation. Avant tout la chute de l'homme. Créé heureux, l'homme s'est laissé séduire et a perdu le bonheur auquel il était destiné. Mais malgré son péché Dieu n'a pas abandonné l'homme, il a continué à le conduire. Bien que tous les hommes soient pécheurs et que le péché soit un phénomène universel, provenant d'une concupiscence latente mise en activité par la tentation, Mohammed ignore cependant le dogme du péché originel. L'homme est capable de lutter contre le péché et de se défendre contre la tentation en suivant la direction que Dieu lui offre. Cette direction est renfermée dans la révélation par laquelle Dieu fait connaître à l'homme sa volonté et lui donne la possibilité de recouvrer le bonheur perdu, d'obtenir la récompense éternelle. Mohammed envisage ainsi la révélation, le Koran, comme les livres révélés antérieurement, comme un guide qui conduit à Dieu et une lumière qui éclaire les hommes.

A cette occasion l'auteur cherche à expliquer étymologiquement le mot Koran et à tort y voit un mot arabe. Comme tant d'autres termes techniques renfermés dans le livre sacré, Mohammed l'a emprunté à la terminologie rabbinique. Koran est l'équivalent de Miqra et c'est pour cette raison qu'il appelle son livre un *qorân arabiyy* par opposition à la Thora, le Miqra hébreu. Pour le sens, cela n'a aucune importance; les deux mots viennent d'une même racine.

Mais le Koran n'est que le véhicule de l'inspiration, *al-ouahy*. La différence entre la révélation (*al-qorân*) et l'inspiration (*al-ouahy*) ressort clairement de Soura XX, v. 113: « Que Dieu, le roi de la vérité soit exalté! Ne te hâte pas de publier la révélation (*al-qorân*) avant que l'inspiration (*al-ouahy*) qui t'est adressée ne soit achevée, et dis: O Dieu! augmente-moi la connaissance. » Le

contenu de l'inspiration est tantôt de nature dogmatique comme la confession de l'unité divine, tantôt de nature morale, comme Soura XXI, v. 73; parfois elle est sous forme d'un récit se rapportant à des révélations antérieures, parfois elle fait entendre une prophétie.

Cette révélation divine est destinée à tous les hommes. Sans doute, de même que Jésus ne s'adressait tout d'abord qu'aux Juifs, ses compatriotes, Mohammed, lui aussi, s'adresse en premier lieu aux Qoraychites. Mais de même encore que le refus des Juifs d'accepter l'Évangile en a motivé la prédication aux païens, ainsi le refus des Qoraychites de voir dans l'œuvre de Mohammed l'œuvre de Dieu a empêché l'Islam de demeurer la religion d'une tribu. Mohammed s'adresse tout d'abord aux Qoraychites, puis, à tout le peuple arabe, et enfin à l'humanité entière. Je suis entièrement d'accord avec l'auteur que le mot *nâs* dans les nombreux versets qu'il cite (p. 105) se rapporte aux hommes en général et non pas seulement aux compatriotes arabes du prophète.

Mais, il n'en demeure pas moins vrai que tous les hommes ne seront pas sauvés. Cette objection amène l'auteur à parler du dogme de la prédestination. M. Pautz examine et analyse tous les passages qui de près ou de loin se rapportent à ce dogme et arrive à la conclusion assez inattendue que le Koran, bien loin d'enseigner la prédestination, proclame au contraire la liberté humaine.

Ne voulant pas dépasser les limites d'un simple article bibliographique, je ne suivrai l'auteur ni dans son exégèse un peu fantaisiste, ni dans ses conclusions paradoxales. Chacun, sans doute, a le droit de croire à la liberté humaine, mais pour démontrer que le Koran l'enseigne, il faut de plus fortes raisons que celles qu'allègue M. Pautz.

Le Koran prétend enseigner la prédestination absolue et nie la liberté humaine. Jamais les musulmans ne s'y sont trompés. Depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, à part quelques sectes hétérodoxes et motazilites, tous les théologiens ont trouvé le dogme de la prédestination écrit dans les pages du Koran.

Si, selon Mohammed, le Koran est une direction pour tous les hommes et l'Islam destiné à devenir la religion universelle, le prophète admet cependant l'autorité des livres révélés avant lui et notamment la Thora et l'Évangile. Pour Mohammed la Thora et l'Évangile ont la même origine divine et la même autorité re-

ligieuse que le Koran, qui n'en fait qu'attester la vérité et y met le sceau.

Il est vrai que ces livres antérieurs n'existent plus dans leur intégrité, les Juifs comme les chrétiens les ont falsifiés pour les adapter à leurs croyances erronées.

Nous ne pousserons pas plus loin notre analyse du livre de M. Pautz. Relevons cependant encore un détail. En parlant de la conception de Dieu, selon la révélation de Mohammed, M. Pautz ne trouve pas clairement enseigné, dans le Koran, l'amour de Dieu. Sans doute, ce qui dans l'Islam prédomine, dans les rapports de Dieu avec l'homme, c'est la crainte, l'obéissance. Nous connaissons cependant bien des passages soit dans le Koran, soit dans les *hadits*, qui parlent de l'amour pour Dieu. Et qu'est-ce, l'Islam, sinon la manifestation la plus touchante de cet amour ? L'Islam n'est pas la soumission de l'esclave, c'est l'abandon confiant de l'homme faible et impuissant à son Dieu tout-puissant et tout miséricordieux.

JEAN SPIRO, *professeur.*

PHILOSOPHIE

MORALE SOCIALE¹.

Nous ne nous proposons pas de faire ici la critique de cet ouvrage. Nous n'analyserons pas non plus les quatorze conférences dont il est composé, ce qui serait proprement mâcher la besogne à nos lecteurs de la *Revue*. Besogne agréable du reste autant qu'intéressante, puisque ces leçons professées au *Collège libre des sciences sociales*, devant un public qui n'était point exclusivement universitaire, revêtent par là même un caractère d'aimable vulgarisation. Ce qui fait la valeur du recueil, c'est moins peut-être la profondeur de chaque étude particulière, que les mobiles auxquels ont obéi les conférenciers et leur accord sur plusieurs points de la plus haute importance.

L'entreprise était significative d'inviter les représentants des

¹ Un vol. in-8° de la *Bibliothèque générale des sciences sociales*. (Paris, Alcan.)